BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 785

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

882 480 288 RCS Rennes.
VIRTU EFFICIENS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 311385.00 EUR.
Adresse : 10, Square de Tanouarn, 35700 Rennes.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ VIRTU EFFICIENS PAR LA SOCIÉTÉ A L H L Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique le 27 septembre 2022, la société A L H L, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à RENNES (35700) – 10 square de Tanouarn et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 793 927 617 et la société VIRTU EFFICIENS, société à responsabilité limitée au capital de 311 385 euros, dont le siège social est situé à RENNES (35700) – 10 square de Tanouarn et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 882 480 288, ont établi le projet de la fusion par voie d'absorption de la société VIRTU EFFICIENS par la société A L H L. Aux termes dudit projet, la société absorbée apporterait à la société absorbante l'ensemble de ses éléments d'actif évalués à 1 457 863 euros, moyennant la prise en charge de son passif évalué à 307 606 euros, soit un actif net apporté de 1 150 257 euros. Du fait de la détention par la société absorbante de la totalité du capital de la société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange et la fusion se réaliserait sans augmentation de capital. La fusion se traduirait par l'annulation de la participation de la société A L H L dans la société VIRTU EFFICIENS et par la constatation d'un boni de fusion de 838 872 euros. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société absorbée depuis le 1er avril 2022 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société absorbante. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES le 28 septembre 2022 au nom de la société A L H L, absorbante, et au nom de la société VIRTU EFFICIENS, absorbée. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..